

les maux, personne ne peut être heureux ; que la vraie la pleine et éternelle félicité nous est réservée au ciel comme récompense d'une vie vertueuse ; que nous devons diriger toute notre activité vers le ciel ; que, par conséquent, nous devons veiller, non pas tant à faire valoir nos droits qu'à observer nos devoirs ; que, toutefois, il est permis, même durant cette vie mortelle, d'améliorer, autant qu'il est possible, notre sort, en cherchant de meilleures conditions de vie ; que rien n'est favorable au bien commun comme la concorde et l'union de toutes les classes, lesquelles vivent en bonne harmonie grâce surtout à la charité chrétienne. Combien mal, par conséquent, continue le pape, ils pourvoiraient au bien des ouvriers ceux qui voudraient améliorer leurs conditions de vie, mais en les aidant uniquement à conquérir les biens fragiles et caducs d'ici-bas, ceux qui, non seulement négligeraient de les guider avec les principes de la doctrine chrétienne concernant leurs devoirs, mais les rendraient toujours plus hostiles envers les riches, et tout cela par des paroles amères et violentes comme en usent nos adversaires pour pousser les multitudes à bouleverser la société civile ! ”

Cela dit, Benoît XV exhorte ceux qui ont reçu de la providence plus de talents et d'aptitudes à se dévouer généreusement en faveur des humbles. “ Tous ceux, dit-il, qui ont plus de savoir que d'autres ne doivent pas refuser d'aider les ouvriers de leurs conseils, de leur autorité, de leur parole, surtout de favoriser les oeuvres créées providentiellement dans ce but. Ceux qui ont des richesses en surabondance ne doivent pas régler leurs propres rapports avec les prolétaires à la mesure de leur droit strict mais plutôt selon les normes de l'équité. Nous les exhortons même à se comporter en cela avec la plus grande indulgence, largeur et libéralité, donnant du leur le plus qu'il leur sera possible. ”

D'autre part, le pape rappelle à ceux qui se trouvent dans :